



Programme national de formation et compétences avancées pour la pratique rurale

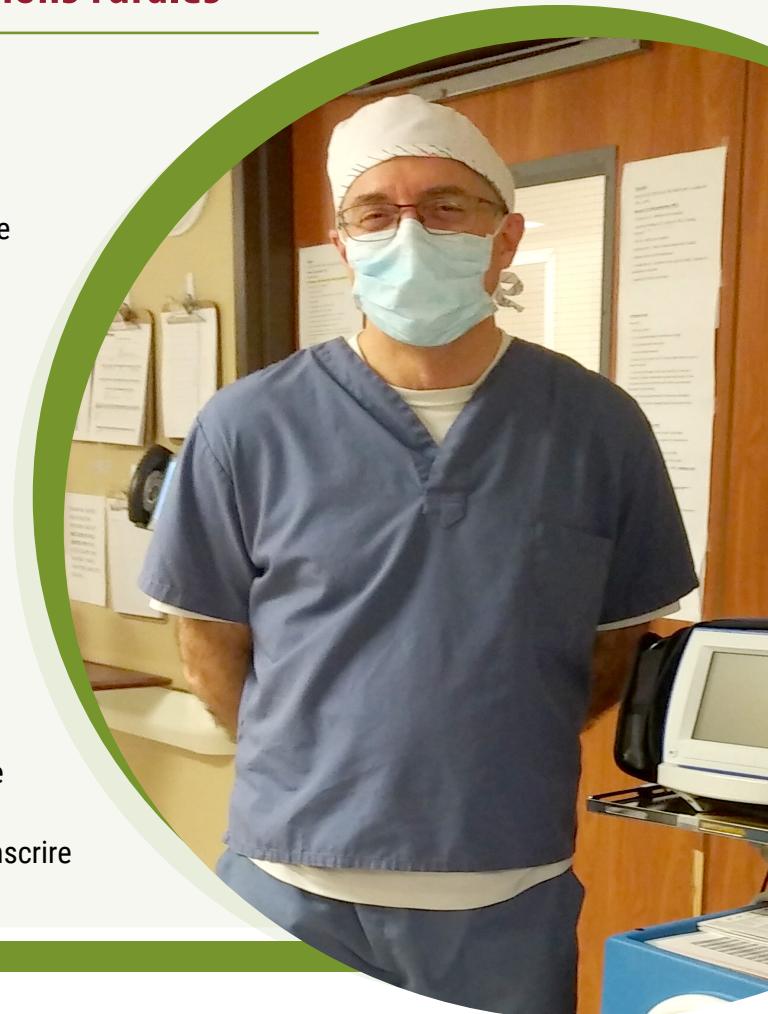
Optimiser les soins des régions rurales



Le rôle de précepteur vous intéresse?

La **Société de la médecine rurale du Canada** met en œuvre le **Programme national de formation et compétences avancées pour la pratique rurale**, qui financera des opportunités de formation pour améliorer les compétences des médecins exerçant en milieu rural à l'échelle nationale. Ce programme a pour intention d'accroître le maintien en poste des médecins dans les communautés rurales, éloignées et autochtones.

Pour fonctionner avec succès, le programme a besoin de médecins agissant comme précepteurs pour les médecins de famille et spécialistes des milieux ruraux. Si vous possédez des compétences dans des domaines d'intérêt pour les médecins ruraux, p. ex., la médecine d'urgence, les soins obstétricaux, l'anesthésie, la chirurgie mineure ou le traitement de l'dépendance, et que vous souhaitez devenir précepteur, nous vous invitons à vous inscrire sur srpc.ca/event-5203406.



La Société de la médecine rurale du Canada (SMRC)

Il s'agit d'un projet interprofessionnel de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale et financé par Emploi et Développement social Canada.

Équipe de soins primaires

La SMRC fait partie d'un consortium intitulé **Équipe de soins primaires : Former pour transformer**, qui a pour mandat d'accélérer la réforme du système de santé nécessaire à la prestation de soins primaires complets.

Équipe de soins primaires est co-dirigée par le *Collège des médecins de famille du Canada* et le *Réseau canadien des personnels de santé*, en partenariat avec plus de 65 organismes de professionnels de la santé et d'éducation partout au Canada.

Il s'agit d'un projet interprofessionnel de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale et financé par Emploi et Développement social Canada.

Cette initiative permettra....



de rembourser les médecins exerçant en milieu rural pour :

- les frais de précepteur (250 \$ par jour) et de suppléance
- les frais de formation (1 000 \$ par jour), de déplacements et d'hébergement pour un maximum de 30 jours



de favoriser un réseau d'opportunités et/ou de collaborations pour encadrer les médecins ruraux en plus du perfectionnement de leurs compétences



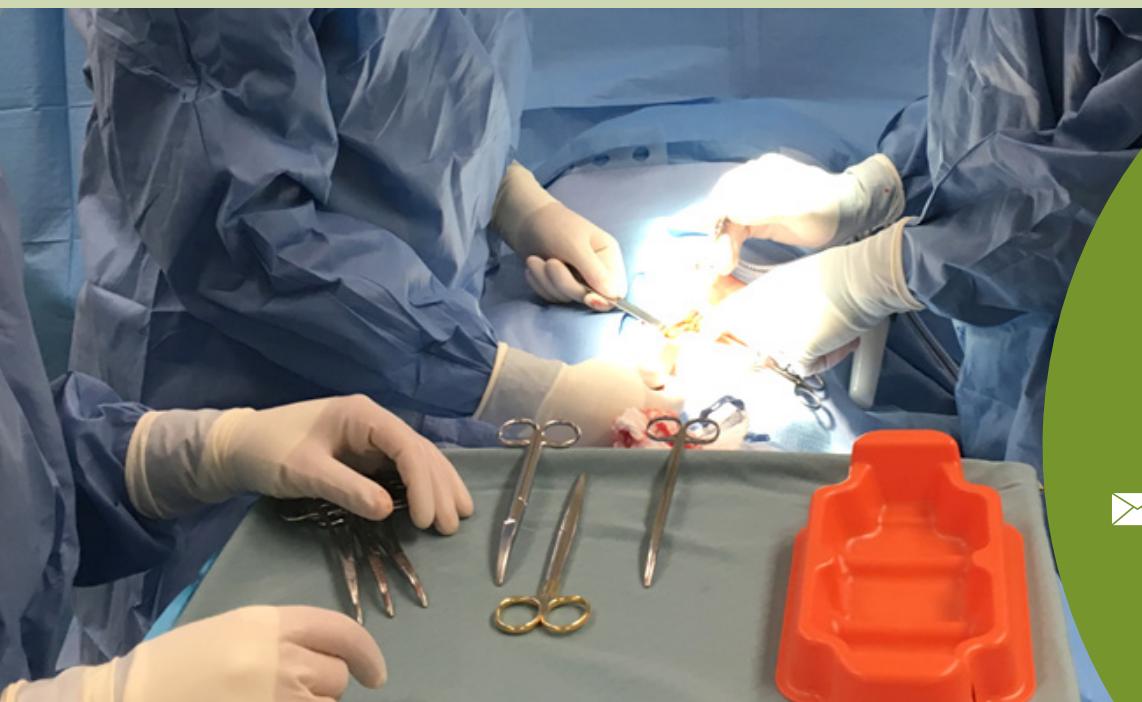
de renforcer les soins de santé dans les collectivités éloignées et de réduire le besoin de transporter les patients hors de leurs collectivités



« *L'amélioration des compétences offerte par ce programme permettra une meilleure réponse des médecins aux besoins de la population rurale, ainsi que l'augmentation de la rétention des médecins en milieu rural.* »

Dr Sarah Lespérance,

Présidente de la SMRC et Présidente du Comité consultatif d'experts



Directives de financement



Les médecins ruraux stagiaires travailleront avec un précepteur pour déterminer les besoins de formation.



Les formations se feront généralement en petits groupes ou de manière individuelle avec un précepteur.



La formation peut durer de un à 30 jours.



Le financement sera accordé aux médecins ruraux stagiaires selon le principe du premier arrivé, premier servi.



La formation doit avoir lieu au Canada et les candidats sont encouragés à chercher des opportunités dans leur région de référence.

Balayer le Code QR



Pour plus de renseignements

SRPC.ca/formation-avancee

SRPCtraining@srpc.ca

[877•276•1949](tel:8772761949)